

COMMUNIQUE DE PRESSE

**La BEI et le Crédit Mutuel Arkéa renforcent leur engagement  
en faveur des PME et ETI  
(300 millions d'euros)**

**Brest, le 9 décembre 2013** – La Banque européenne d'investissement (BEI) et le Crédit Mutuel Arkéa annoncent un engagement financier de 300 millions d'euros pour soutenir les investissements des entreprises. Une première tranche de 150 millions d'euros a été signée ce lundi 9 décembre 2013 au siège de Crédit Mutuel Arkéa dans le Finistère, en présence de Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI et Jean-Pierre Denis, Président du Crédit mutuel Arkéa. Un engagement qui fait suite au programme de 120 millions d'euros lancé en 2012, dont plus de 650 PME ont bénéficié.

Le financement européen va permettre au Crédit Mutuel Arkéa de **renforcer les ressources financières consacrées à l'accompagnement des projets de développement des PME** présentes sur les territoires d'implantation du groupe. Cette nouvelle enveloppe viendra également **consolider les actions du groupe auprès des ETI** (*Entreprise de Taille Intermédiaire, effectifs compris entre 250 et 3 000*), notamment par le biais de sa filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

Ce financement revêt une signification particulière à l'heure où les PME et ETI, fragilisées par la conjoncture économique, sont en proie à des difficultés d'accès au financement. Or **leur rôle est primordial au sein de l'économie** : elles représentent plus des deux tiers des emplois du secteur privé en France comme en Europe et enregistrent une croissance supérieure à celle des grandes entreprises.

Dans ce contexte, le Crédit Mutuel Arkéa entend jouer un **rôle économique structurel**, en renforçant le soutien apporté aux entreprises de ses territoires. C'est également la priorité n°1 de la BEI qui mobilise moyens et compétences pour faciliter l'accès au crédit des entreprises et ainsi les accompagner dans leurs projets de développement.

Jean-Pierre Denis, Président du Crédit Mutuel Arkéa commente: « *Le Crédit Mutuel Arkéa a fait du renforcement de ses positions sur le marché de l'entreprise et des professionnels l'une des priorités de son plan stratégique. Depuis la fin de l'année 2009, nos encours de crédit sur ce segment ont ainsi progressé de plus de 42%. La signature de ce nouvel accord avec la BEI va nous permettre de renforcer davantage encore notre présence auprès des PME et des Entreprises de Taille Intermédiaire qui sont essentielles pour la croissance et l'emploi, tout particulièrement dans les régions qui, comme la Bretagne aujourd'hui, traversent des caps difficiles. Nous contribuons ainsi au développement d'activités nouvelles sur nos territoires, dans le droit fil de notre statut de banque de proximité* ».

A l'occasion de cette signature, la BEI et le Crédit Mutuel Arkéa réaffirment leur coopération historique dans l'accompagnement des projets des entreprises : depuis 1991, les deux entités ont signé 16 contrats de financement en faveur des PME, soit un financement total de un milliard cent mille euros.

« *Dans le contexte économique actuel, c'est un financement européen clef pour la Bretagne qui vient en appui du Pacte d'avenir. C'est un signal fort qui est envoyé aujourd'hui aux chefs d'entreprises. Il marque notre ferme volonté d'accompagner les PME dans leurs projets de développement. En leur*

*donnant les moyens de se développer et d'être plus compétitives, nous favorisons l'emploi, notamment celui des jeunes. En agissant ainsi, nous préparons l'avenir»* ajoute Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI.

La croissance et l'emploi des micros et petites ou moyennes entreprises sont une priorité d'action pour la BEI : elles bénéficient d'une palette de produits diversifiés qui sont mis à leur disposition en intermédiation bancaire ou financière via des fonds d'investissement. En France, ce sont plus de 100 000 PME et micro entreprises qui ont bénéficié de ces concours depuis janvier 2012. Cette mobilisation en faveur des PME fait écho au niveau national à l'engagement sans précédent de la BEI en faveur de projets porteurs de croissance et d'emploi en France, auxquels la Banque a consacré à ce jour plus de 6 milliards d'euros depuis janvier 2013, ce qui représente une augmentation de plus de 60 % d'activité par rapport à celle de 2012.

## **Note aux éditeurs**

### **Banque européenne d'investissement**

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. [www.bei.org](http://www.bei.org)

**Contact Presse** : Anne-Cécile AUGUIN • +352 621 39 19 48 • [a.auguin@eib.org](mailto:a.auguin@eib.org)

### **A propos de Crédit Mutuel ARKEA**

Le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central, ainsi que d'une vingtaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Financo, Federal Finance, Suravenir, CFCAL...). Avec près de 9 000 salariés, 4 000 administrateurs, 3,2 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et 91 milliards d'euros de total de bilan, le Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région. Plus d'informations sur [www.arkea.com](http://www.arkea.com).

**Contact Presse** : Florence Eckenschwiller • 02 98 00 01 91 • [florence.eckenschwiller@arkea.com](mailto:florence.eckenschwiller@arkea.com)